

« Les activités du site de Framatome de Romans dans le cycle du combustible »



FRAMATOME – SITE DE ROMANS-SUR-ISÈRE

Réunion Publique CLI
Chatuzange-le-Goubet, le 23 novembre 2022

1
Fabrice DUFOUR

Présentation du projet URE : contexte et enjeux

A partir du 1^{er} Janvier 2025, les clients électriciens demandent à Framatome de fabriquer des assemblages combustibles à base d'Uranium de Retraitement Enrichi (URE) ayant une teneur en isotope ^{232}U pouvant atteindre 30 ppb (« part per billion » / partie par milliard) .

Par courrier du 18 décembre 2020, Framatome a déposé auprès de la ministre chargée de la sûreté nucléaire une demande d'autorisation de modification substantielle sous forme d'article 31 du décret n°2021-1782 autorisant la réunion des installations nucléaires n°63 et n°98 au sein d'une installation nucléaire de base unique n°63-U, dénommée « Usine de fabrication de combustibles nucléaires » et située dans la commune de Romans-sur-Isère.

Cette demande a un impact sur les caractéristiques techniques de production d'URE :

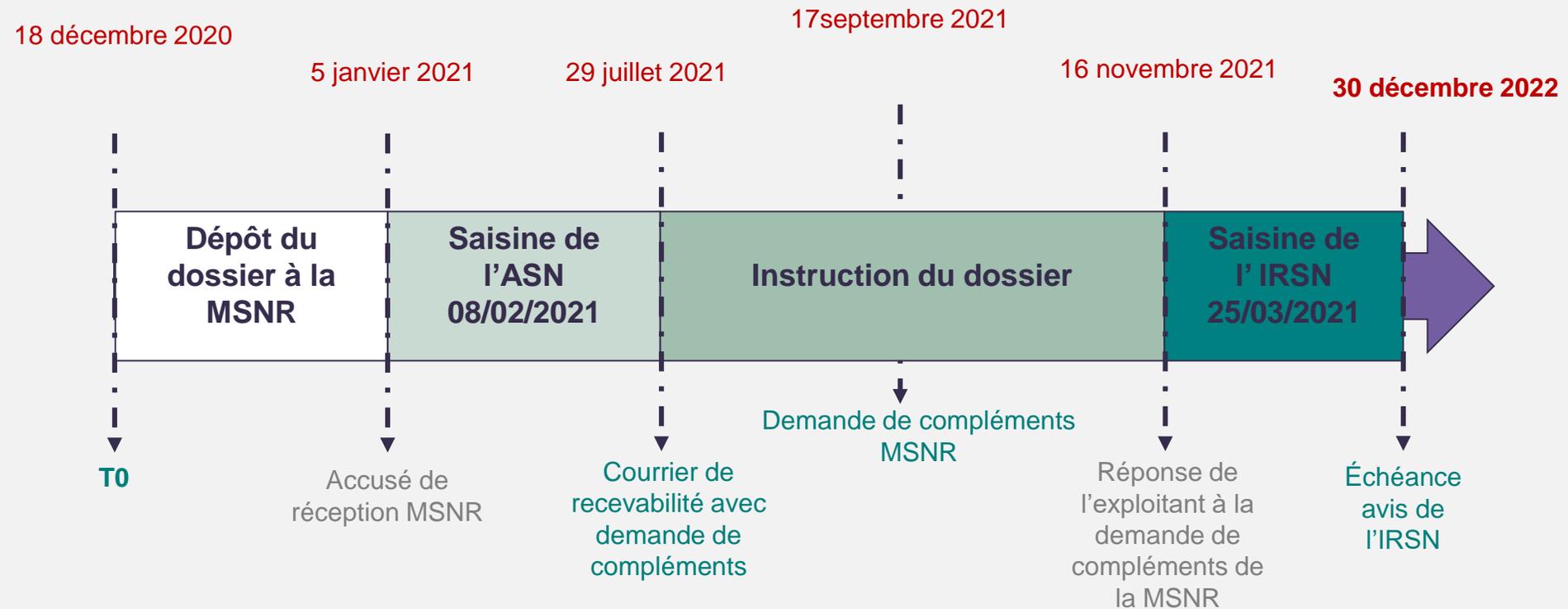
- la limite de production annuelle actuelle,
- la composition isotopique.

Présentation du projet URE : contexte réglementaire

Période	2023	1 ^{er} Janvier 2025
Composition isotopique	teneur en $^{232}\text{U} \leq 15$ ppb	teneur en $^{232}\text{U} \leq 30$ ppb
Limite de production annuelle d'URE	1 800 T d'Uranium pour la fabrication de poudre ou de granulés d'oxyde d'Uranium (Atelier Conversion) et de 1 400 T d'Uranium sous forme d'oxyde pour la fabrication d'assemblages combustibles (Ateliers Pastillage et Crayonnage Assemblage)	/
	150 T d'URE dans la limite de la capacité maximale annuelle ci-dessus	capacité de production en URE est augmentée à 300 T

Instruction de la modification substantielle

Etapas réglementaires de l'instruction du dossier



Instruction de la modification substantielle : reste à faire

Logigramme d'instruction

